

Notre programme est structuré autour de 3 thèmes :

le territoire, le développement durable et le vivre ensemble.

Nous développons le thème de l'aménagement du territoire car trop souvent cantonné à son aspect technique.

Or c'est un sujet essentiel pour l'avenir de notre commune

AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

LA ZONE URBAINE

En dehors du centre ancien, on ne peut nier que l'urbanisation de Fabrègues reste l'exemple même de l'étalement urbain.

Les lois récentes tentent de combattre cette façon d'urbaniser. Nous savons tous que la population des lotissements se renouvelle peu, les propriétaires s'installent en même temps, vieillissent en même temps pendant que leurs enfants, devenus adultes, s'éloignent du village faute de pouvoir s'y loger. Au contraire dans le locatif le renouvellement des générations est plus important. C'est la garantie d'une bonne utilisation des équipements publics et du maintien du tissu associatif.

De fait, la densification urbaine et la mixité d'habitat collectif et individuel, d'espaces publics, de commerces, d'équipements, de bureaux sont à l'ordre du jour (voir Ecoparc réalisé par le Conseil Général de l'Hérault)

Sur Fabrègues, le constat n'est pas très réjouissant pour l'avenir. En effet, si l'on tient compte des zones destinées à l'urbanisation future (INA au Sud et à l'Est et la ZAD -Zone d'Aménagement Différée- de Pique Nouves) et de l'application des lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain, 2000) et ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renouvelé de 2014) dans le nouveau Plan Local Urbanisme (suppression de la surface minimum), **les élus actuels entretiennent sur le papier, un potentiel aberrant de plus de 15000 habitants à Fabrègues.** Cette perspective doit être clarifiée :

- **Nous proposons** de rattraper les erreurs d'aménagement urbain « oppressant » qui s'opposent à la convivialité en restructurant l'espace public avec l'adhésion préalable des habitants du secteur.

- **Nous développerons** les modes alternatifs à la voiture dans la zone urbaine (pollution de l'air).

Dans ce but, **nous lancerons** une étude indispensable qui portera sur les déplacements doux (piétons, vélos) et sur le sens général de circulation des véhicules. Dans ces déplacements s'inséreront des espaces de rencontre et de pause, l'ensemble devra respecter les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en particulier pour accéder aux différents services publics (l'accès au cimetière neuf par exemple doit être une priorité). L'étude comporte une phase diagnostic portant sur les axes structurants, les pôles générateurs de déplacements, la voirie, les trottoirs, etc., puis sur une phase de propositions.

- **Nous étudierons** la construction d'une liaison directe entre les quartiers nord par une voie au nord de la voie ferrée qui reliera aussi les futures gares et les parkings du TRAM. Ce dernier imposera logiquement un glissement de l'urbanisation vers le nord qu'il faudra analyser et peut-être anticiper.

- Tout nouveau projet d'aménagement devra satisfaire aux critères de mixité et aux quotas d'espace public et de **logements dits « sociaux »**. Ce terme ne doit pas effrayer, il s'agit en fait pour 80% de la demande de loger des célibataires ou couples sans enfant ou avec 1 enfant. Le logement est un droit pour tous.

Situation de la commune en matière de logement

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération 2007-2012 fixait à la commune de Fabrègues un objectif de 60 logements à construire chaque année, dont 22 logements à loyer modéré afin de rattraper progressivement le retard.

Si globalement le quota construit a été dépassé (avec 82 logements/an en moyenne) le quota de logements sociaux locatifs n'a pas été réalisés, d'où la sanction financière !

Du fait de ce déficit de logements à loyer modéré la commune doit payer une pénalité de 100 000 € sur le budget 2014 ! Le Maire qui ne veut pas de pauvres préfère pénaliser financièrement les « riches habitants » de la commune, dont plus de 40% des foyers fiscaux ne paient pas d'impôts sur le revenu (INSEE, 2009), et 65% peuvent, eux aussi, prétendre à une HLM. Nous avons du mal à comprendre !

Le PLH 2013-2018 fixe à la commune un objectif de 160 logements/an dont 48 sociaux. Fabrègues doit rattraper son retard. La plupart des conseils municipaux de l'Agglomération ont débattu de ce PLH et des objectifs fixés à leur commune. **Le Maire de Fabrègues ne l'a pas soumis à son Conseil, ce qui vaut accord tacite. La commune s'achemine donc vers des pénalités encore plus importantes.**

Pour compenser **le laxisme de nos élus, "c'est pas nous c'est les autres"**, nous devons reprendre ce dossier et nous négocierons avec l'agglomération pour que notre ville garde une taille humaine et un développement maîtrisé.

LA ZONE AGRICOLE

La zone agricole de Fabrègues subit à la fois un mitage laxiste et l'étalement urbain (y compris celui qui est prévu à long terme), ce qui fragilise l'avenir agricole de la plaine.

Nous pensons qu'il y a urgence à conserver, mais aussi à préserver les terres agricoles et naturelles.
Nous sommes convaincus que rien ne se fera sans une politique interventionniste de la commune, des collectivités et des professionnels concernés.

Le Conseil Général a pris l'initiative de créer un périmètre de Protection des Espaces Agricoles Et Naturels (PAEN) pour protéger, dans la plaine, le réseau d'irrigation (Aqua Domitia) en cours d'installation par la Région LR et BRL (Compagnie du Bas Rhône Languedoc). Le conseil municipal a adopté, fin 2013, le principe de ce dispositif.
C'est un outil intéressant dont nous nous emparerons.

Le PAEN est une compétence nouvelle du Conseil Général. Une fois délimité, ce périmètre est classé au même titre que le massif de la Gardiole à ceci près que des actions sont prévues au fil du temps pour valoriser les terres agricoles et naturelles qu'il contient.

Ces actions sont donc pérennisées par le classement et le périmètre est aussi déterminé initialement par les actions prévues, d'où l'importance de l'étude et du diagnostic préalable.

Actions potentielles dans le périmètre :

- politique de soutien à l'agriculture, revalorisation des friches, installation de jeunes agriculteurs, etc.
- petit remembrement, travaux et aménagements fonciers et paysagers, (haies, fossés, chemins) (biodiversité)
- valorisation des boisements et des garrigues,
- mesures agro environnements (conversion à la culture biologique, préservations de la biodiversité, la qualité des eaux, lutte contre les incendies),
- structuration des circuits courts de commercialisation,

Un moyen important de l'efficacité reste la préemption ou l'acquisition amiable des terres avec la possibilité de les conserver, de les revendre ou de les louer.

Tous les acteurs concernés siégeront dans un comité de pilotage. Seul un décret ministériel peut diminuer ou annuler un PAEN.

LES FRANGES URBAINES

Il sera nécessaire aussi de travailler sur les espaces de transition entre la zone urbaine et la zone agricole. Bien souvent la limite entre ces zones se fait par un mur de clôture non enduit, la confrontation est brutale, avec parfois des conflits d'usage.

Nous réfléchissons sur l'aménagement de ces parcelles "tampon" (franges urbaines) qui peuvent être aménagées en espace naturel boisé, jardins partagés, ceinture verte, espaces de loisirs, cheminements doux.

DOMAINE DE MIRABEAU :

Une opportunité pour l'agriculture et le massif de la Gardiole

En relation avec le Syndicat Mixte intercommunal de la Gardiole et des Etangs (SYMIGE) et les communautés d'agglomération de Thau et de Montpellier, le corps de ferme de Mirabeau de par son emplacement accessible, en pleine nature, doit devenir un pôle essentiel à la fréquentation du massif de la Gardiole tout en offrant, de par sa vocation, un service à l'agriculture.

Nous proposons de faire vivre ce site en créant la maison de la Gardiole qui centralisera toute l'information sur la faune, la flore et les activités pratiquées sur le massif.

Destinée à accueillir les touristes, les scolaires, les randonneurs, les cavaliers, les vététistes, les chasseurs, etc., une partie du bâti sera proposée également à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) au conservatoire des espaces naturels ou à d'autres associations écologistes. Un rucher "Abeille, sentinelle de l'environnement" pourrait être installé afin de sensibiliser à la question des pesticides et produits phytosanitaires.

Nous négocierons également pour la sécurité incendie du massif, la pose de bornes BRL en piémont.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : MÉNAGER LE TERRITOIRE

Un temps précieux a été perdu. La commission municipale « environnement » ne s'est réunie que deux fois en six ans, preuve de l'intérêt qu'apportent nos élus actuels à cette préoccupation vitale pour nos enfants.

L'AGENDA 21 : OUTIL D'ACTION POUR L'AVENIR

Nous proposons l'élaboration d'un Agenda 21 (ce qui doit être fait au XXI^e siècle) dont l'objectif sera de mettre en oeuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de Fabrègues, non pas uniquement au sens écologique du terme, mais aussi pour traiter harmonieusement les aspects économiques, sociaux et culturels de la commune.

Menée en concertation avec tous ses acteurs : le personnel communal, les citoyens, les associations, les entreprises, la démarche d'Agenda 21 local passe par :

- un diagnostic global du territoire (risques et opportunités)
- la définition de priorités en terme de développement durable
- l'élaboration d'un programme d'actions traitant des différentes thématiques du développement durable visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire
- la mise en oeuvre de ces actions, leur évaluation et l'élaboration d'un nouveau programme d'action, dans une logique d'amélioration continue.

Préserver les ressources pour répondre aux besoins actuels et futurs.

- L'eau :

Bien commun, car bien vital, l'eau ne doit pas être source de profit, pour cela il faut une gestion publique (régie publique), avec la gratuité de l'eau pour les besoins essentiels des familles. Avec la tarification actuelle, moins on consomme et plus le m³ est payé cher.

Négocier avec les collectivités compétentes.

- **Démographie** : Le PLH AggloM de 2013-2018 prévoit 5000 logements par an dans l'AggloM, dans un déni démocratique total et **avec l'accord de nos élus** : Pourquoi continuer à grandir et stériliser le territoire ?

Si le développement de Fabrègues doit être pensé dans l'AggloM, l'AggloM doit aussi être repensée dans son territoire. La « Métropole » est un projet démesuré qui mettrait sous tutelle nos petites villes.

- Déchets : nous en produisons, nous sommes concernés

- Évaluation du fonctionnement du traitement des déchets au niveau de l'AggloM
- Relance du tri et de la valorisation des déchets à Fabrègues (*Ambassadeurs du tri*)
- Réfléchir à la création d'une déchetterie, d'une ressourcerie/recyclerie sur la commune.

- **Liaisons entre villages** : Négocier l'amélioration du confort de circulation vers Saussan, Lavérune et Courmonterral et la création d'une piste cyclable vers celle de la D5 (Lavérune-Cournonsec).

- **Rester mobilisé CONTRE une ligne dédiée au seul TGV, et POUR** une ligne mixte (fret, voyageurs), mais uniquement sur le tracé initial au sud de l'autoroute, qui impacte le moins les hommes et leurs biens.

LE PLU : MOYEN DE L'INTERVENTION COMMUNALE

Le Plan d'Occupation du Sol (POS) doit devenir Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour intégrer les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté par la communauté d'agglomération.

M. Martinier et ses élus ont ouvert la procédure de révision en 2006, depuis aucune information, même pas au Conseil Municipal !

La loi fixe un délai pour se mettre en conformité avec le SCOT approuvé et exige aussi l'information du public et la concertation. A Fabrègues tout se passe toujours dans la plus grande opacité.

Nous terminerons définitivement cette procédure en négociant tous les points que nous venons de voir, en soutien d'une large consultation des habitants.

L'action sociale est le premier échelon de la solidarité.

La maison commune des services sera un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité (un espace de détente et de jeux pour les enfants y sera aménagé) ; elle intégrera le CCAS. Nous promouvrons largement les actions du CCAS dans son rôle de relations avec les acteurs sociaux : services du Conseil Général, de la CPAM, pôle emploi, associations caritatives, aide et orientation dans les démarches administratives. D'autres services seront proposés : prévention santé pour tous, alphabétisation, écrivain public, ateliers sur différents thèmes, épicerie solidaire...

Petite enfance et école : le débat du moment

- Soutenir les structures et les partenaires de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, associations) en les encourageant à travailler ensemble.

Nous proposerons des projets et des activités régulières dédiés à la petite enfance fabréguoise dans les structures municipales.

- 2014 est l'année de la réforme des rythmes scolaires pour Fabrègues.

Nous nous engageons à construire un Plan d'Education Territorial en relation avec les partenaires institutionnels et associatifs concernés, en proposant des animations culturelles, artistiques et sportives avec des animateurs qualifiés.

Contrairement, aux pratiques actuelles, nous informerons publiquement les parents de ces changements qui impactent leur vie quotidienne. Nous tendrons vers la gratuité dans les temps péri-scolaires.

Nous placerons l'intérêt des enfants au centre de nos réflexions.

Nous apporterons une attention particulière au budget des écoles (classes vertes, sorties scolaire, intervenants..) qui n'a pas été revu depuis plusieurs années.

Les 15-25 ans : pour leur participation active à la vie de la commune

Un conseil municipal jeune leur permettra d'exprimer leurs besoins et leurs désirs. Un lieu de rencontre et d'expression sera mis à leur disposition, un budget leur sera dédié. Nous les mettrons en relation avec des structures d'accueil pour élaborer des projets (chantiers, loisirs...). Nous favoriserons les échanges intergénérationnels (réseaux sociaux, internet, nouvelles technologies, échanges des savoirs...).

Nous envisagerons avec l'aide des autres communes, un bus de nuit pour les retours de discothèque, en liaison avec le bus Amigo de Montpellier.

Les transports pour contribuer à la protection de l'environnement, pour favoriser les échanges, et permettre une économie financière à tous les foyers.

En partenariat avec la TAM, nous prolongerons la ligne 33 de 2 ou 3 arrêts vers les nouveaux lotissements.

Nous développerons le covoiturage : parking dédié et création d'un espace covoiturage sur le site internet municipal.

Nous mettrons en place des liaisons de communications : transports intra-Fabrègues pour les personnes sédentaires, sans permis ou à mobilité réduite, bus vers Lavérune pour une connexion tramway.

Nous relancerons le bus vers les Aresquiers en période estivale si le besoin est important.

Des services publics proches des citoyens grâce à l'implication des agents municipaux

Nous nous appuyerons sur le professionnalisme des agents municipaux pour développer de nouvelles missions de proximité et d'accueil au service des Fabrèguois(es) : lutte contre les discriminations, la maltraitance, les incivilités, actions sur le handicap, sensibilisation à l'environnement, projets divers (ambassadeurs du tri...).

Nous proposerons, après accord avec le personnel, l'ouverture certains samedis matins de services comme l'état civil et de la médiathèque le samedi après-midi.

Nous préparerons un partenariat avec les pompiers pour des actions de prévention dans les différentes écoles.

L'Emploi : c'est aussi notre préoccupation

- **Soutenir le commerce local, l'artisanat local,**
- **Encourager l'économie sociale et solidaire** (création par exemple d'une recyclerie),
- **Aider à l'implantation d'une agriculture paysanne** destinée à la production alimentaire locale et **favoriser** les circuits courts,
- **Accompagner** au plus près les personnes en recherche d'emploi : sans se substituer à pôle emploi, il s'agit de développer un contact emploi privilégié à la mairie pour entretenir un réseau local et aider à la mise en relation des personnes et des employeurs.

Vivre ensemble, c'est aussi profiter d'une offre de culture, de sports et de loisirs, diversifiée et accessible à tous.

CULTURE

Mettre la culture et ses pratiques à la portée de tous et, par cela, créer du lien entre les habitants et aider à développer la citoyenneté, en s'appuyant sur un pôle culturel municipal, sur une médiathèque renforcée et sur les associations fabrégueses.

Création d'un pôle culturel municipal.

Autour de l'adjoint à la culture et en partenariat avec les associations existantes.

Création d'un « musée » municipal, à la fois centre historique, témoin de la mémoire fabrégues, et lieu d'exposition.

Mise en place d'écoles d'art municipales.

Programmation d'événements culturels :

- Lier les activités municipales et associatives à des événements visibles, donner à voir les résultats des actions développées au sein de la commune pour valoriser les participants.

- Travailler avec les réseaux existants comme soutien à l'action culturelle : développer un partenariat solide avec les collectivités dont la mission culturelle est affirmée sur le territoire : le Conseil Général pour le spectacle vivant et les projets culturels (projets culturels intergénérationnels, public adolescent ...), l'AggloM pour la lecture publique, le jeu...

- Organiser des déplacements vers les événements culturels extérieurs en favorisant l'intercommunalité (transports).

Redynamiser les équipements culturels existants :

- Une médiathèque à l'échelle de notre commune qui soit un lieu de rencontres, d'animations et de débats. Nous souhaitons faire de la médiathèque un élément phare pour la vie culturelle de notre village où chacun puisse trouver des documents (journaux, livres, DVD, Jeux vidéos ...), des ateliers (écriture, arts plastiques, ...), qui correspondent aux attentes.

- Un centre culturel plus dynamique et pouvant accueillir des animations diversifiées en repensant l'agencement intérieur.

SPORT

Notre projet autour du sport s'appuie sur des valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques. La pratique sportive, mais aussi l'investissement associatif sont des facteurs de lien social.

Dans cet objectif, nos priorités seront :

- Soutenir et développer le sport associatif.

Poursuivre la politique d'aide aux associations (subventions, équipements).

Créer un lieu (Maison des Sports) de rencontre et d'échanges entre les différentes associations sportives.

Développer la coopération des associations au travers d'événements ciblés.

Proposer aux associations qui désiraient fonctionner en partenariat avec la mairie de mettre en place pour les 6-8 ans, deux années d'un passeport de découverte multisports à raison d'une activité par trimestre. Cela permettrait aux enfants de tester 6 activités différentes en 2 ans.

Encourager des événements sportifs communaux et intercommunaux. (Tournois de sports collectifs, cross de Fabrègues ...)

- Développer la pratique du sport pour tous.

Promouvoir l'accès du plus grand nombre aux activités physiques dans un souci de santé publique.

Etendre le parcours de santé.

Faciliter l'accès de tous aux installations sportives.

- Soutenir les actions d'éducation à la santé et de prévention des maladies par le sport.

LOISIRS

Notre action sera axée sur la rencontre et le partage autour de loisirs permettant de créer du lien entre les habitants et les générations.

Promouvoir le jeu sous toutes ses formes et pour tous les âges : jouer pour se rencontrer, pour apprendre, pour se détendre, pour rire. Le jeu a ces multiples fonctions qui nous semblent essentielles et que nous développerons dans des espaces dédiés.

Dédier un espace à la pratique collective des jeux vidéo (en lien avec la médiathèque).

Evaluer avec les adolescents leurs besoins en matière de loisirs et les impliquer dans la réalisation de projets.

Nombre de propositions de notre programme coûtent peu , celles qui nécessiteront des investissements importants seront échelonnées dans le temps et réalisées en fonction des capacités financières de la commune. Notre objectif est de limiter l'endettement et la pression fiscale.

Votez Fabrègues Citoyenne
Liste conduite par Marielle Fenech-Monfort